



Date : 20 janvier 2021

Objet : Dépôt d'un préavis de grève dans les établissements de l'enseignement agricole publics, technique et supérieur, pour le 26 janvier 2021

Monsieur Julien DENORMANDIE

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07SP

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la note de service 2015-1060 du 9 décembre 2015, nous vous informons par la présente du dépôt d'un préavis de grève par l'intersyndicale CGT-Agri, FO-Enseignement Agricole, Snetap-FSU, SUD-Rural et Territoires, pour le 26 janvier 2021, et concernant l'ensemble des personnels titulaires et contractuels (d'État comme sur budget) de l'enseignement agricole technique comme supérieur.

Ce préavis de grève s'inscrit dans le mouvement national de défense de l'enseignement public du 26 janvier 2021.

Cette mobilisation a pour objectif de dénoncer le manque de moyen et la suppression de postes dans l'enseignement agricole et de revendiquer l'ouverture immédiate des postes nécessaires (notamment dans le contexte de la crise), l'augmentation générale des salaires et l'arrêt immédiat des mesures du « Grenelle » et de la LPR qui programment la destruction de nos statuts.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération.

Christine HEUZE
Secrétaire Générale
FO-Enseignement agricole

Clémentine MATTEI
Co-Secrétaire Générale
Snetap-FSU

Thierry JACOB
Co-Secrétaire Général
CGT-Agri

Dominique BLIVET
Secrétaire national
SUD-Rural Territoires

Copie à :

Madame la Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche
SG/SRH/BPSR